

Contrat de Réserve de Saillie 2024 (IART)

Vendeur : Gestüt Birkhof
Thomas Casper
D-73072 Donzdorf, Allemagne
www.gestuet-birkhof.com

Acquéreur : nom : prénom :
Adresse :
.....
téléphone : portable :
télécopie : e-mail :

contact en France pour le Gestüt Birkhof
Sabine Mottet, portable : 06 84 01 78 01,
e-mail : contact@sabinemottet-sportpferde.com

choix de l'étalon : Sané
DSP, né en 2021, de So Perfect x Dancing World

tarif de saillie : 800,00 Euros TTC en IART (semence fraîche réfrigérée)
400,00 Euros payable à la réservation et
400,00 Euros payable si jument est pleine au 1^{er} octobre

date souhaitée pour la première livraison de la semence IART :

La saillie est destinée pour la jument suivante :

nom : n° SIRE :

race :

robe : née :

père : mère : (par)

Dans quel stud-book le foal sera inscrit ?

adresse du centre d'insémination à laquelle la semence doit être livrée :

.....
.....
.....

nom, adresse, téléphone du vétérinaire qui insémine la jument :

.....

personne à contacter pour la réception de la semence :

.....

..... tél. :..... portable :

saison de monte : 15 février – 1^{er} août 2024

En IART, le Gestüt Birkhof effectue plusieurs envois en semence fraîche réfrigérée pour une jument pendant la saison de monte (15 jan – 1^{er} août 2024) selon la demande de l'éleveur.

Pour commander un envoi IART, vous pouvez appeler
Elke Wachter (tél. : 00 49/71 62/2 98 86 au Gestüt Birkhof)
télécopie : 00 49/71 62/2 52 76
les lundi – vendredi jusqu'à 10 h
les samedi jusqu'à 9 h ou
Sabine Mottet (06 84 01 78 01)
pas de livraison les dimanches et les jours fériés

Les jours où Sané sort en compétition il n'est pas récolté et le Gestüt Birkhof ne pourrait pas envoyer de la semence fraîche.

Sané est approuvé pour la race DSP (Deutsches Sportpferd / Allemagne du Sud).

frais : 400,00 Euros TTC à la réservation
 (le certificat vétérinaire est inclus)
 plus ?? Euros pour chaque transport de l'IART
 par un transporteur spécialisé
 400,00 Euros TTC – si la jument est pleine au 1^{er} octobre 2024

Le transport de la semence IART est effectué par un transporteur spécialisé.

Les frais de transport seront facturés séparément.

Toutes les précautions seront prises pour que le transport se passe dans de bonnes conditions. Le Gestüt Birkhof n'est néanmoins pas responsable d'un accident ou un retard qui pourrait arriver pendant le transport de la semence.

La réservation de la saillie est prise en compte dès la réception du contrat de saillie dûment rempli et signé et après le règlement de la première partie du tarif de la saillie plus les frais de transport. La deuxième partie du tarif de la saillie est à payer par virement bancaire sur le compte du Gestüt Birkhof, dès que la jument est pleine. Si la jument n'est pas gestante jusqu'au 1^{er} octobre 2024, l'acheteur s'engage à envoyer au Gestüt Birkhof (à Sabine Mottet) un certificat vétérinaire de vacuité pour ne pas régler la deuxième partie du tarif de la saillie.

Les règlements doivent être effectués par virement bancaire sur le compte :

Gestüt Birkhof, Familie Casper
Volksbank Göppingen
Bankleitzahl : 61060500
Kontonummer (numéro de compte) : 101055030
IBAN : DE 8 3 6 1 0 6 0 5 0 0 0 1 0 1 0 5 5 0 3 0
BIC : G E N O D E S 1 V G P

Fait à
l'acquéreur :

(porter la mention « lu et approuvé »)

le

le vendeur :